



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 377/2024
Date de la séance du CE : 24 avril 2024
Direction : Chancellerie d'État
N° d'affaire : 2021.STA.645
Classification : Non classifié

**Modification de lois découlant du changement de canton de la commune de Moutier.
Complément au rapport du 13 septembre 2023 concernant la proposition du Grand Conseil du 4 mars 2024 relative aux articles 15, 16 et 17 de la loi sur le Centre interrégional de perfectionnement (LCIP) (renvoi au Conseil-exécutif)**

Sur proposition de la Chancellerie d'État, le Conseil-exécutif approuve le complément au rapport du 13 septembre 2023 « Modification de lois découlant du changement de canton de la commune de Moutier » concernant la proposition du Grand Conseil du 4 mars 2024 relative aux articles 15, 16 et 17 de la loi sur le Centre interrégional de perfectionnement (LCIP) (renvoi au Conseil-exécutif).

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier

Destinataires

- Grand Conseil

Pièces jointes

- Complément au rapport « Modification de lois découlant du changement de canton de la commune de Moutier »
- Rapport du 13 septembre 2023 « Modification de lois découlant du changement de canton de la commune de Moutier »